

Marseille, le 29 septembre 2022

MAIRIE 11^e – 12^e
ARRONDISSEMENTS

DIRECTION GENERALE
DES SERVICES

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DU CONSEIL DES 11^{ème} et 12^{ème} ARRONDISSEMENTS
Séance du 28 septembre 2022**

La séance est ouverte à 18H09 par Monsieur Sylvain SOUVESTRE, Maire du 6^{ème} Secteur, dans les formes réglementaires.

MEMBRES PRÉSENTS : 30

Installation par le Maire de Secteur de Joëlle PLAZZA AILLAUD proclamée Conseillère d'Arrondissements.

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du compte-rendu analytique du Conseil d'Arrondissements du 22 juin 2022.
Voté à l'unanimité
- 2) Rapports :

22/055/HN

DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Modification du règlement intérieur du Conseil des 11^{ème} et 12^{ème} Arrondissements.

La délibération n° 22/055/HN mise aux voix a été adoptée à l'unanimité

22/056/HN

DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Modification des Commissions Permanentes du Conseil d'Arrondissements.

La délibération n° 22/056/HN mise aux voix a été adoptée à l'unanimité

22/057/VDV

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE DU TEMPS LIBRE - DIRECTION DE LA CULTURE - Convention cadre avec la ligue de l'enseignement FAIL 13.

La délibération n° 22/057/VDV mise aux voix a été adoptée à l'unanimité

22/058/VDV

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE - SERVICE DE L'ANIMATION ET DES EQUIPEMENTS SOCIAUX - Soutien aux équipements sociaux - 4^{ème} répartition 2022.

La délibération n° 22/058/VDV mise aux voix a été adoptée à l'unanimité avec Abstention Groupe Retrouvons Marseille

22/059/VDV

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE - SERVICE DE L'ANIMATION ET DES EQUIPEMENTS SOCIAUX - Attribution de subventions à des associations d'Intérêt Social - 2ème répartition 2022.

La délibération n° 22/059/VDV mise aux voix a été adoptée à l'unanimité

22/060/VDV

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE DU TEMPS LIBRE - DIRECTION DE LA CULTURE - Approbation d'une 3ème répartition au titre des subventions d'aide à la création 2022 - Approbation des conventions de subventionnement conclues entre la Ville de Marseille et diverses associations.

La délibération n° 22/060/VDV mise aux voix a été adoptée à l'unanimité

22/061/VDV

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE - SERVICE DE L'ANIMATION ET DES EQUIPEMENTS SOCIAUX - Attribution de subventions à des associations d'Animation Urbaine - 2ème répartition 2022.

La délibération n° 22/061/VDV mise aux voix a été adoptée à l'unanimité

22/062/VDV retiré du Conseil Municipal du 30/09/2022 et d'Arrondissements

~~**DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE - SERVICE DE L'ANIMATION ET DES EQUIPEMENTS SOCIAUX - Attribution de subventions d'équipement à diverses associations.**~~

22/063/VDV retiré du Conseil Municipal du 30/09/2022 et d'Arrondissements

~~**DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DES SOLIDARITES, DE LA SANTE ET DE L'INCLUSION - SERVICE HANDICAP - Attribution de subventions aux associations œuvrant en faveur des personnes en situation de handicap - 2ème répartition - Approbation des conventions annexées.**~~

22/064/VDV

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DE LA PREVENTION ET DE LA PROTECTION - SERVICE PREVENTION DE LA DELINQUANCE - Attribution de subventions pour des actions de prévention dans le cadre de l'appel à projets "initiatives jeunes".

La délibération n° 22/064/VDV mise aux voix a été adoptée à l'unanimité

22/065/VDV

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE DU TEMPS LIBRE - DIRECTION DES SPORTS - Attribution de subventions aux associations sportives - 3ème répartition 2022 - Approbation de conventions - Budget primitif 2022.

La délibération n° 22/065/VDV mise aux voix a été adoptée à l'unanimité

22/066/VDV

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE DES PETITES MARSEILLAISES ET DES PETITS MARSEILLAIS - DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE - Amélioration de l'accueil des enfants - Modification du règlement de fonctionnement des établissements municipaux d'accueil du jeune enfant.

La délibération n° 22/066/VDV mise aux voix a été adoptée à l'unanimité

22/067/VDV retiré du Conseil Municipal du 30/09/2022 et d'Arrondissements

~~**DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE - DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VALORISATION DES EQUIPEMENTS ET DE LEURS USAGES - Création et rénovation d'espaces ombragés dans les établissements scolaires, tous les arrondissements - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative aux études et travaux - Financement.**~~

22/068/VDV

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE - Approbation du principe du transfert des Clubs Séniors Plus et du Service Culture et Loisirs du Centre Communal d'Action Sociale de Marseille vers la Ville de Marseille à compter du 1er janvier 2023.

La délibération n° 22/068/VDV mise aux voix a été adoptée à l'unanimité

22/069/VDV

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE - SERVICE DE L'ANIMATION ET DES EQUIPEMENTS SOCIAUX - Attribution de subventions à des associations agissant en faveur de la Vie locale et des célébrations - 1ère répartition 2022.

La délibération n° 22/069/VDV mise aux voix a été adoptée à l'unanimité avec Abstention Groupe Retrouvons Marseille

22/070/VDV

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE - DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VALORISATION DES EQUIPEMENTS ET DE LEURS USAGES - DIRECTION TERRITORIALE DES BÂTIMENTS SUD - Travaux d'étanchéité des toitures et de mise en sécurité du Château de la Buzine - 11ème arrondissement - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative aux études et travaux - Financement.

La délibération n° 22/070/VDV mise aux voix a été adoptée à l'unanimité

22/071/VDV

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DES SOLIDARITES, DE LA SANTE ET DE L'INCLUSION - SERVICE DES DROITS DES FEMMES - Attribution de subventions à des associations agissant en faveur des droits des femmes - 2ème répartition 2022.

La délibération n° 22/071/VDV mise aux voix a été adoptée à l'unanimité

22/072/VET

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE - DIRECTION DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE - SERVICE ECOLOGIE URBAINE ET NATURE EN VILLE- Attribution de subventions à l'association Jardinot PACA dans le domaine de l'environnement et des jardins collectifs - Approbation de conventions.

La délibération n° 22/072/VET mise aux voix a été adoptée à l'unanimité

22/073/VET

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE - DIRECTION DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE - SERVICE AGRICULTURE URBAINE ET SENSIBILISATION A L'ENVIRONNEMENT - Attribution de subventions en libéralité aux associations les Paniers Marseillais, Polly Maggoo et l'Ecole Comestible Provence œuvrant dans le domaine de l'environnement, l'agriculture urbaine et l'alimentation durable - Approbation de conventions.

La délibération n° 22/073/VET mise aux voix a été adoptée à l'unanimité

22/074/VET

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE - Évaluations de l'état initial et de l'impact des opérations de renaturation sur la biodiversité des sols des squares, parcs et jardins - Contrat de partenariat entre la Ville de Marseille et l'Institut Méditerranéen de Biologie et d'Écologie d'Aix- Marseille Université

La délibération n° 22/074/VET mise aux voix a été adoptée à l'unanimité

22/075/VET

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE - MISSION RENOUVELLEMENT URBAIN ET QUARTIERS PRIORITAIRES - Politique de la Ville - Programme DSU - 2ème série d'opérations d'investissement 2022 - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme.

La délibération n° 22/075/VET mise aux voix a été adoptée à l'unanimité

22/076/VET

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE - Approbation de l'avenant au contrat de Ville du territoire de Marseille Provence.

La délibération n° 22/076/VET mise aux voix a été adoptée à l'unanimité

22/077/VET

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DES SOLIDARITES, DE LA SANTE ET DE L'INCLUSION - Pôle Santé - Attribution de subventions aux associations développant des projets de santé - Budget Primitif 2022 - 2ème répartition - Régularisation administrative d'un dossier de demande de subvention.

La délibération n° 22/077/VET mise aux voix a été adoptée à l'unanimité

22/078/AGE

DIRECTION GENERALE ADJOINTE MAITRISER NOS MOYENS - DIRECTION DES FINANCES - GARANTIE D'EMPRUNT - SA d'HLM 3F Sud - La Pomme - Construction de 18 logements sociaux dans le 11ème arrondissement.

La délibération n° 22/078/AGE mise aux voix a été adoptée à l'unanimité

22/079/AGE

DIRECTION GENERALE ADJOINTE MAITRISER NOS MOYENS - DIRECTION DES FINANCES - GARANTIE D'EMPRUNT - Le Parc de Butris - Approbation du transfert de garanties initialement accordées à la Société d'HLM Unicil, au profit de l'Opérateur National de Vente (ONV), dans le cadre de la cession de la résidence "Le Parc de Butris" dans le 11ème arrondissement.

La délibération n° 22/079/AGE mise aux voix a été adoptée à l'unanimité

22/080/AGE

DIRECTION GENERALE DES SERVICES - DIRECTION GENERALE ADJOINTE MAITRISER NOS MOYENS - Dotations financières 2023 allouées aux Mairies de Secteur.

La délibération n° 22/080/AGE mise aux voix a été adoptée à l'unanimité

22/081/AGE

DIRECTION GENERALE DES SERVICES - DIRECTION GENERALE DES SERVICES - Révision 2023 de l'inventaire des équipements dont la gestion est transférée aux Mairies de secteur.

La délibération n° 22/081/AGE mise aux voix a été adoptée à l'unanimité

22/082/AGE

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE - DIRECTION DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE - SERVICE CLIMAT, AIR, ENERGIE - SERVICE AGRICULTURE URBAINE ET SENSIBILISATION A L'ENVIRONNEMENT - Attribution d'une subvention en libéralité à l'association HEKO FARM, œuvrant dans le domaine de l'environnement, l'agriculture urbaine et l'alimentation durable - Approbation de la convention.

La délibération n° 22/082/AGE mise aux voix a été adoptée à l'unanimité

22/083/AGE

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE DU TEMPS LIBRE - DIRECTION DE LA CULTURE - Avenant n°2 au contrat de délégation de service public relatif à la gestion et l'animation de l'Affranchi - Café Musiques de Saint-Marcel - Scène de Musiques Actuelles.

La délibération n° 22/083/AGE mise aux voix a été adoptée à l'unanimité

22/084/VAT

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE - DIRECTION DU LOGEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE - Interventions en faveur de la lutte contre l'habitat indigne au sein des copropriétés dégradées marseillaises et pour favoriser leur redressement - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme.

La délibération n° 22/084/VAT mise aux voix a été adoptée à l'unanimité

22/085/VAT

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE - DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI - SERVICE COMMERCE - Attribution d'une subvention à l'association ACAL Saint-Barnabé pour la réalisation de leur programme d'actions 2022 - Approbation de la convention.

La délibération n° 22/085/VAT mise aux voix a été adoptée à l'unanimité

22/086/VAT

**DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE
- DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI - SERVICE
EMPLOI - Attributions de subventions pour l'année 2022 à des associations
qui œuvrent en faveur de l'insertion professionnelle et de l'emploi. 2ème
série. Approbation de conventions.**

La délibération n° 22/086/VAT mise aux voix a été adoptée à l'unanimité

22/087/VDV

**DIRECTION GENERALE LA VILLE DES PETITS MARSEILLAIS ET DES PETITS
MARSEILLAIS – DIRECTION DE LA JEUNESSE – Attribution de subventions à
des associations qui portent des initiatives en faveur des jeunes ou qui sont
dirigées par des jeunes.**

La délibération n° 22/087/VAT mise aux voix a été adoptée à l'unanimité

- 3) Question orale de Monique GRISETI : Nuisances – Quartier de la Barasse
11ème arrondissement.

La séance est levée à 18H56

---=oOo=---